

Appel à projets Culture Provençale

Saison 2018-2019

Titre du Projet	
Responsable(s) du Projet (préciser le statut dans l'association)	
Association(s)	
Coordonnées de contact <ul style="list-style-type: none">- Téléphone- Courriel- Adresse du siège social de l'association	

Résumé du Projet (1000 caractères maximum)

DOCUMENTS A FOURNIR

Présentation du Projet comprenant :

- Déclaration d'intention
- Descriptif détaillé du projet (2 pages maximum)
- Durée du projet, Planning de réalisation et lieu prévu (avec possibilités sur différents lieux)
- Participants
- Opération de communication/promotion envisagées
- Public visé
- Partenaires
- Remarques complémentaires utiles pour l'appréciation du projet

Présentation du/des porteur(s) du projet comprenant :

- Nom de l'association
- Numéro SIRET/SIREN
- Objet
- Nombre d'adhérents
- Bref historique et principales créations et/ou actions menées
- Présentation des principaux protagonistes du projet
- Site et/ou liens internet

Pièces à fournir :

- Statuts de l'association
- Déclaration au JO
- Budget prévisionnel 2018 de l'association
- Plan de financement de l'opération (incluant les recettes)
- Bilan comptable 2017
- Rapport d'activités 2017
- RIB

CAHIER DES CHARGES

Critères d'éligibilité :

Sont éligibles :

- Les associations ayant au moins 1 an d'existence et dont le siège social est implanté à Avignon.

Ne sont pas éligibles :

- Les associations bénéficiant déjà d'une aide de la Ville dans l'année en cours ;
- Les entreprises ;
- Les établissements d'enseignement artistique (public ou privé), les établissements scolaires ;
- Les évènements à but commercial.

Critères de sélection :

Les dossiers éligibles seront sélectionnés selon les critères suivants :

- Qualité artistique, culturelle et/ou pédagogique du projet ;
- Actions en faveur de la diversification des publics, en particulier en direction des jeunes ;
- Capacité du projet à lier différentes formes d'expression culturelle (langue, histoire, patrimoine...);
- Capacité du porteur de projet à s'inscrire dans une synergie avec d'autres acteurs culturels au sein du territoire.

Participation financière de la Ville :

La Ville apportera une participation financière au projet retenu plafonnée à 5 000 €.

Remise des candidatures :

Les dossiers devront être déposés avant le **vendredi 04 mai 2018** à l'adresse suivante :

**Département Culture de la ville d'Avignon
Service action culturelle et patrimoniale
Hôtel de Ville d'Avignon
84045 Avignon cedex 9**

Une commission ad hoc composée d'élus, de représentants du Département Culture de la Ville et d'une ou plusieurs personnalités qualifiées se réunira et rendra un avis consultatif sur l'ensemble des projets éligibles

Renseignements au 04.90.80.82.59 ou par mail : natacha.arcusi@mairie-avignon.com